

# NON AU DÉMANTÈLEMENT DE RÉSEAU CANOPÉ !

**Réseau Canopé c'est qui ?** Près de 1400 salarié-e-s, fonctionnaires ou contractuel-le-s, travaillant sur plus de 100 sites en métropole comme en outre-mer.

**Réseau Canopé c'est quoi ?** Un opérateur public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale qui exerce une mission d'édition, de production, de développement et de médiation de ressources et de services éducatifs à destination des enseignants, des communautés éducatives et universitaires, des écoles et des établissements d'enseignement scolaire.

**Que va-t-il arriver en 2020 ?** Réseau Canopé est menacé de démantèlement pour des raisons strictement budgétaires :

- > suppression de 55 emplois temps plein travaillé impactant 150 agents pour la seule année 2020
- > baisse de la subvention pour charge de service public de 3,28 millions d'euros
- > réduction de ses missions à la seule formation continue des enseignants à travers un modèle tout numérique

**Localement, qu'est-ce qui va se passer ?** C'est la disparition annoncée :

- > de vos lieux de formation et d'innovations pédagogiques
- > de notre maillage territorial académique (Amiens, Laon, Beauvais)
- > de l'édition pédagogique, des librairies (2400 ouvrages disponibles) et de vos médiathèques pédagogiques (30 000 documents en prêt)
- > des actions autour du numérique éducatif (politiques de la ville, enseignement agricole, Promeneurs du net) et du déploiement des ENT
- > des Rendez-vous Canopé thématiques : inclusion, dyslexie, éducation aux médias, bien-être à l'école, maîtrise de la langue et illettrisme... menés en partenariat avec les acteurs culturels, artistiques et la communauté éducative et les collectivités territoriales
- > des grandes conférences sur l'éducation au développement durable (FOREDD)

**Que voulons-nous ?** Les personnels demandent :

- > une suspension immédiate des décisions en cours, l'ouverture de véritables négociations et la participation des représentants du personnel à l'écriture de la feuille de route sur les missions de Réseau Canopé
- > le maintien des postes et des moyens financiers de Réseau Canopé pour assumer au mieux ses missions
- > le maintien de nos métiers, pour leurs diversités et leurs complémentarités indispensables à cette organisation